C.O.C.H.S.
COMITÉ D'ORGANISATION
DES COURSES HORS STADE

Dimanche 22 Avril 2018

10 km de Saint Médard en Jalles

(29ième édition - Label International)

N° DOSSARD
(Réservé à l'organisation)

NOM

PRENOM

Performance réalisée sur un 10 km à Label FFA

Date de Naissance . . / . . / . . . .

SEXE (F, M)

Nationalité

LICENCIE **FFA** ☐ AUTRE LICENCES ☐ NON LICENCIE ☐

N° LICENCE FFA

CLUB

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

N° tél

Email @

Départ 10H00 - 10 km (qualificatif au Championnat de France F.F.A.)

Engagements: **13** € par correspondance***** ou par internet****** jusqu'au vendredi 13 avril inclus
15 € par correspondance***** ou par internet****** du samedi 14 avril au vendredi 20 avril inclus
16 € uniquement sur place le samedi 21 avril de 15H à 18H au stade municipal de St Médard en Jalles
17 € uniquement sur place le dimanche 22 avril de 8H15 à 9H30 au stade municipal de St Médard en Jalles

Epreuve ouverte aux licenciés et non licenciés nés en **2002** et avant.

RAPPEL: Les participants déclarent être en bonne santé, courir sous leur entière responsabilité ou celle d'un représentant légal pour les mineurs.
Pour les non-licenciés sportifs fourniture d'un certificat médical datant de moins d'un an, original ou photocopie de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. Les athlètes mineurs non licenciés devront fournir, en plus, une autorisation parentale.
Pour les licenciés sportifs fourniture de la licence en cours de validité → licences autorisées: FFA licence Compétition , Entreprise , Pass-Running , Loisir R , FSGT, FSCF, UFOLEP avec mentions Athlétisme ou course à pieds en compétition, FFTri , FFCO et FFPM .
Les participants en s'engageant déclarent ne pas s'opposer à la publication de leur image.
Conformément aux dispositions de la loi modifiée dite « informatique et libertés », si des participants souhaitent s'opposer a la publication de leurs résultats, ils doivent expressément en informer l'organisateur par écrit.

NOTA: Un vin d'honneur sera offert à tous lors de la remise des récompenses

Bulletin d'inscription et chèque libellé à l'ordre de : **C.O.C.H.S.**
*****à adresser à : **C.O.C.H.S.**
12, rue des Michels, 33290 BLANQUEFORT

******par internet : *http//www.10kmdesaintmedard.fr*

SIGNATURE